Image not found or type unknown

Mon employeur ne paye plus la mutuelle santé ni les retraites

Par **Huhsh**, le **15/05/2009** à **10:34**

A ce jour j'ai appris que suite à un défaut de paiement de mon employeur, ma mutuelle complémentaire m'a radié en date du 4 avril 2009.
Mon employeur me soutient que la situation est réglé, mais lorsque j'appelle la mutuelle, les arriérés ont bien été payé, mais on m'informe que le contrat n'aurait pas été relancé.

De plus je viens également d'apprendre qu'embaucher en avril 2006, aux yeux de la complémentaire retraite, je ne fais plus partie de la société depuis septembre 2006. Cela fait donc près de 3 ans que mon employeur ne paye plus la complémentaire.
Du coup je m'inquiète énormément en ce qui concerne les paiements Urssaf, assedic ou autre du même genre.
Comment puis je avoir des infos sur tout cela et surtout que dois je faire ?

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés